

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 3 (1988)  
**Heft:** 9: Gazette

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Vonesch, Gian-Willi

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**EDITORIAL**

Chers lecteurs,

Le NIKE, déjà trois ans! Depuis janvier 1986 et jusqu'à la fin de ce mois le Fonds national suisse, dans le cadre du Programme national de recherche 16 (PNR 16) 'Méthodes de conservation des biens culturels', a osé tenter 'l'expérience NIKE'. Pendant trois ans, les collaborateurs du NIKE, encouragés par le Fonds national, soutenus par de nombreux amis et aides, ont pu mettre sur pied le 'Centre national d'information pour la conservation des biens culturels' et ainsi accumuler les premières expériences nécessaires à la réalisation d'une tâche aux multiples aspects ayant pour objectif la conservation des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers. L'énorme engagement de nombreuses personnes, le courage d'oser entreprendre quelque chose de nouveau et de vouloir le mener à bien et le soutien des instances supérieures ont porté leurs fruits. Après trois années d'existence, le NIKE, devenu juridiquement une association organisée et structurée, peut continuer son travail grâce à la reconnaissance par de nombreuses associations, organisations et sociétés et grâce au solide appui des pouvoirs publics. Cette confiance acquise au fil des ans accordée au NIKE exige quelque chose en contrepartie: 'l'Association de soutien au NIKE' et les collaborateurs du NIKE feront tous les efforts pour accomplir leur tâche avec engagement et la mener à bien avec toute l'énergie nécessaire afin d'être à la hauteur des espoirs et des attentes de ceux qui croient dans le NIKE.

Nous aimerais ici prendre le temps de remercier le Fonds national suisse et sa division IV, le groupe d'experts et la direction du programme PNR 16 ainsi que le directeur du projet NIKE. Nous remercions également le Département fédéral de l'intérieur ainsi que les nombreux cantons et villes qui permettent au NIKE de continuer à exister. Le NIKE, symbolisé par la Victoire de Samothrace, va donc poursuivre avec élan et engagement sa tâche au service des biens culturels et de leur conservation.

Avec les meilleures salutations de l'équipe du centre NIKE

Gian-Willi Vonesch  
Directeur du centre NIKE